

PUERICULTEUR.TRICE



Synthèse de l'offre

Employeur :	Conseil Départemental de Saône et Loire Espace duhesme - 18 rue de flacé 71026Macon cedex 09
Grade :	Puéricultrice de classe normale
Référence :	O071210200233090
Date de dépôt de l'offre :	23/02/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - création d'emploi
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/06/2021
Date limite de candidature :	20/03/2021
Service d'affectation :	DIRECTION DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Maison départementale des solidarités - Place du Marché 71250 CLUNY
--------------------------	------------------------------------------------------------------------

Détails de l'offre

Grade(s) :	Puéricultrice de classe normale Puéricultrice de classe supérieure Puéricultrice hors classe
Famille de métier :	Santé publique > Activités de soins
Métier(s) :	Puériculteur ou puéricultrice

Descriptif de l'emploi :

Le Département de Saône-et-Loire recrute un.e PUERICULTEUR.TRICE pour la Direction de l'enfance et des familles au sein du Territoire d'action sociale de Mâcon/Paray (PV-2021-027). Située à 40 mn de Lyon et 1H30 de Paris en TGV, la Saône-et-Loire est l'un des plus vastes départements français. La collectivité emploie aujourd'hui près de 2200 agents. Avec de nombreux projets phares tels que la mise en place du premier Centre départemental de santé en France, ou encore le déploiement de l'accès au très haut-débit sur tout le territoire, la Saône-et-Loire est devenue par sa vitalité la collectivité de référence dans l'accompagnement de

ses habitants. Travailler au Département de Saône-et-Loire, c'est conjuguer un projet professionnel dynamique avec une qualité de vie privilégiée. CADRE STATUTAIRE: Catégorie A - groupe de fonction : A4 Filière médico-sociale Cadre d'emplois des puériculteurs territoriaux LIEU DE TRAVAIL: Maison départementale des solidarités Place du Marché 71250 Cluny CONTEXTE: La Direction de l'enfance et des familles a pour mission de contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants et des familles. Elle assure une mission de prévention, de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité dans le respect des droits des enfants et des familles. La politique départementale de protection maternelle et infantile (PMI) décline des missions réglementaires et obligatoires dans les domaines de la santé publique (périnatalité, développement de l'enfant, planification et éducation familiale), et des modes d'accueil individuels et collectifs du jeune enfant (autorisation, agrément, contrôle). Les professionnels de PMI contribuent également à la protection de l'enfance. L'organisation de la PMI est à la fois départementale et territorialisée. Dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat sur la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, l'accent est mis sur la prévention précoce. L'accompagnement de la PMI auprès des familles qui rencontrent des difficultés passagères ou plus durables, particulièrement dans la période périnatale et des 1ers mois de vie, est renforcé, notamment par le biais des visites à domiciles et des consultations.

Profil demandé :

- * Diplôme d'état de puériculteur.trice,
- * Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire lié à la PMI,
- * Aptitude au travail en équipe et en transversalité avec les autres services,
- * Qualités d'écoute et d'observation, esprit d'initiative, autonomie,
- * Capacités rédactionnelles,
- * Disponibilité,
- * Maîtrise des outils bureautiques courants,
- * Permis B et véhicule personnel.

Mission :

Placé.e sous l'autorité hiérarchique directe du cadre technique de PMI, vous serez chargé.e de :

- * promouvoir la santé globale des enfants de moins de 6 ans dans leurs différents milieux de vie,
- * assurer des consultations de puériculture, des bilans de santé en écoles maternelles, des visites à domicile, participer aux consultations médicales,
- * établir des liaisons avec les services hospitaliers et les intervenants extérieurs pour les familles que vous suivez, participer à des réunions et synthèses dans ce cadre,
- * participer à la prévention des situations d'enfance en danger, ou en risque de l'être, évaluer les situations à risque et rédiger les écrits nécessaires,
- * évaluer des demandes d'agréments d'assistants maternels, assurer l'accompagnement et/ou le contrôle de ces professionnels,
- * animer ou participer à des actions collectives de soutien à la parentalité et d'éducation à la santé,
- * participer selon les thématiques, à des groupes de travail locaux ou départementaux,
- * encadrer des étudiants stagiaires.

Contact et informations complémentaires :

AVANTAGES: - Moyens mis à disposition: • Vous bénéficiez, pour ces différentes missions, d'un soutien par l'analyse de la pratique professionnelle, • Accès au pool de véhicules de service. - Action sociale: • Titres restaurant, • Contrat collectif de prévoyance, • Participation à la mutuelle santé, • CNAS – Comité national d'action sociale. SPECIFICITES DU POSTE: • Déplacements fréquents. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, et dernier arrêté de situation administrative et/ou liste d'aptitude et/ou RQTH) avant le 20 mars 2021 : De préférence depuis le formulaire de la page « Offres d'emplois » du site Internet du Département. <https://www.saoneetloire71.fr/information-transversale/emploi> Merci de préciser impérativement la référence du poste PV-2021-027 dans vos mails et courriers. Ou par courrier à : Monsieur le Président – Département de Saône-et-Loire Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales Espace Duhesme – 18 rue de Flacé CS 70126 - 71026 MACON CEDEX 9 Renseignements : Pôle Développement RH - 03 85 39 78 73 www.saoneetloire71.fr

Téléphone collectivité : 03 85 39 66 00

Adresse e-mail : drhrs-candidatures@saoneetloire71.fr

Lien de publication : <https://www.saoneetloire71.fr/information-transversale/emploi>

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.